

## JAIGNES - COMMUNE

Séance du 11 mars 2026

Membres en exercice : 7

Date de la convocation: 06/03/2026

Présents : 5

*onze mars deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Achille HOURDÉ*

Votants : 6

**Présents :** Achille HOURDÉ, Gérard CHÂTEL, Eloi BOUILLARD, Maxime DE AMORIN, Nathalie LE COHU

**Représentés :** Maria DECAUCHY représentée par Maxime DE AMORIN

**Excusés :**

**Absents :** Jean-Pierre BLÉTARD

**Secrétaire de séance :** Maxime DE AMORIN

### Objet: Affectation du résultat de fonctionnement - DE\_2026\_005

Après avoir entendu et approuvé le compte financier unique de l'exercice 2025 ;  
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 de 39 920,24 € ;  
Constatant que le compte financier unique fait apparaître un EXCEDENT cumulé de 142 474,16 € ;

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,**

**DÉCIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- 10 505,14 € au compte 1068.
- 131 969,02 € au compte R002.

**DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Et ont signés au registre les membres présents.

Pour extrait conforme.

Le secrétaire de séance

Maxime DE AMORIN

Le Maire

Achille HOURDE